

**RÉUNION DU CONSEIL
1 FÉVRIER 2016**

Lundi, le 1^{er} jour du mois de février 2016, une séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain est tenue à la salle Honoré-Lacerte (371, rue de l'Église, Saint-Prosper-de-Champlain), à compter de 20 heures, à laquelle sont présents :

Mme Andrée Perron, conseillère;
Mme Chantal Dansereau, conseillère;
M. Louis-Philippe Gravel, conseiller;
M. Michel Croteau, conseiller;
M. Michel Grosleau, maire;
Mme Thérèse Gravel, conseillère;

Est absent :

M. Richard Tessier, conseiller;

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Grosleau.

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Francine Masse.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 12 janvier 2016
4. Approbation des comptes et salaires
5. Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC des Chenaux
6. Compte-rendu des dossiers des élus
7. Affaires nouvelles
 - 7.1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.2. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.3. TRANSPORT
 - a) Approbation de dépense - Programme de gestion des interventions en espaces clos
 - 7.4. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.5. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
 - a) Offre de services - Techni-Consultant
 - 7.6. LOISIR ET CULTURE
 - a) Demande d'aide financière pour la bibliothèque municipale
 - 7.7. AUTRES
 - a) Demande de commandite - Festival du livre
 - b) Demande de commandite - Club de patinage artistique de Sainte-Anne-de-la-Pérade

c) Demande de commandite - Relais pour la vie

7.8. CORRESPONDANCES

- a) Ristourne - La Mutuelle des municipalités du Québec
- b) Attestation du bon état des conduites d'eau potable et des conduites d'eaux usées
- c) Jugement - Division des petites créances - René GRAVEL c. MUNICIPALITÉ ST-PROSPER-DE-CHAMPLAIN
- d) Lettre à Me Ghislain Lavigne, avocat - Processus de médiation entre MUNICIPALITÉ ST-PROSPER-DE-CHAMPLAIN et Madame Andrée PERRON

7.9. Période de questions relatives aux sujets de la séance

7.10. Période de questions diverses

7.11. Clôture de la séance

2016-02-15

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 JANVIER 2016

Il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'approuver le procès-verbal de la séance du 12 janvier 2016.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2016-02-16

4. APPROBATION DES COMPTES ET SALAIRES

Il est proposé par Thérèse Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE les comptes et salaires suivants soient approuvés : les chèques des déboursés du mois de janvier, portant les numéros 8657 à 8658, auxquels il faut ajouter les prélèvements portant les numéros 1938 à 1953 inclusivement, pour une somme globale de 100 563.03 \$. Les comptes à payer portant les numéros 8659 à 8700 inclusivement et totalisant la somme de 28 060.86 \$. Les listes sont conservées aux archives de la Municipalité, dans un cahier spécial prévu à cet effet comme faisant partie intégrante du présent procès-verbal.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

5. COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION DE LA MRC DES CHENAUX

Le maire, Michel Grosleau, fait un compte-rendu de la réunion.

6. COMPTE-RENDU DES DOSSIERS DES ÉLUS

Monsieur le maire Michel Grosleau, informe la population qu'une plainte à la Commission des municipalités du Québec a été déposée par la conseillère Madame Andrée Perron, contre la conseillère Madame Thérèse Gravel.

Monsieur le maire demande à la directrice générale, Madame Francine Masse, d'en faire la lecture. Ce qu'elle fait.

Par la suite, Madame Thérèse Gravel dépose, avec la permission du maire, un document adressé à la Commission municipale du Québec, exposant sa version des faits, et demande à la directrice générale d'en faire la lecture. Ce qu'elle fait.

Monsieur le maire Michel Grosleau donne la parole aux citoyens présents dans la salle qui désirent s'exprimer sur le sujet.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.2 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.3 TRANSPORT

2016-02-17

7.3.a) APPROBATION DE DÉPENSE - PROGRAMME DE GESTION DES INTERVENTIONS EN ESPACES CLOS

CONSIDÉRANT l'offre de services de la Société Mutuelle de Prévention inc., SMP, de procéder à l'élaboration d'un programme de gestion des interventions en espaces clos;

CONSIDÉRANT que le coût total de cette offre de services est de 1 200,00 \$, plus les taxes afférentes;

CONSIDÉRANT que suite à l'élaboration de ce programme, la Société Mutuelle de Prévention inc., SMP, pourra former les employés concernés par ce programme, pour un coût total de 900,00 \$, plus les taxes afférentes;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'accepter l'offre de services de la Société Mutuelle de Prévention inc., SMP.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

7.4 HYGIÈNE DU MILIEU

7.5 AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2016-02-18

7.5.a) OFFRE DE SERVICES - TECHNI-CONSULTANT

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de la firme Techni-Consultant, pour l'assistance technique pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre du programme d'aide Réhabilitation du réseau routier local du ministère des Transports du Québec, volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

CONSIDÉRANT que le prix total, excluant les taxes, pour la réalisation du mandat est de 2 450,00 \$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Louis-Philippe Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'accepter cette offre de services.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

7.6 LOISIR ET CULTURE

2016-02-19

7.6.a) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT que la bibliothèque municipale ne rencontre pas les normes de qualité des bibliothèques québécoises;

CONSIDÉRANT que les caractéristiques de la bibliothèque actuelle ne permettent pas l'actualisation de ses services;

CONSIDÉRANT l'opportunité d'une construction neuve sur un terrain situé au centre des activités des citoyens;

CONSIDÉRANT que le Programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications soutient les initiatives pour améliorer les locaux des bibliothèques;

CONSIDÉRANT que le Réseau BIBLIO CQLM offre un soutien technique et professionnel pour les projets de réaménagement à ses bibliothèques membres;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

DE demander au Réseau BIBLIO CQLM, une analyse-conseil gratuite pour un aménagement tel que désigné par le conseil municipal;

QUE la municipalité de Saint-Prosper-de-Champlain présente une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations pour la mise aux normes et la relocalisation de la bibliothèque municipale;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer, au nom de la municipalité, tous les documents nécessaires.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

7.7 AUTRES

2016-02-20

7.7.a) DEMANDE DE COMMANDITE - FESTIVAL DU LIVRE

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière reçue à nos bureaux en janvier 2016, provenant du Comité organisateur du Festival du livre, École du Versant de la Batiscan;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

De ne pas donner suite à cette demande.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2016-02-21

7.7.b) DEMANDE DE COMMANDITE - CLUB DE PATINAGE

ARTISTIQUE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière reçue à nos bureaux en janvier 2016, provenant de la responsable du spectacle annuel du Club de patinage artistique de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade;

CONSIDÉRANT que le Conseil est d'avis que cette demande devrait plutôt être soumise au Comité des loisirs de Saint-Prosper-de-Champlain;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Thérèse Gravel et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

QUE la demande d'aide financière soit transférée au Comité des loisirs de Saint-Prosper-de-Champlain.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

2016-02-22

7.7.c) DEMANDE DE COMMANDITE - RELAIS POUR LA VIE

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière reçue à nos bureaux en janvier 2016, provenant de la Société canadienne du cancer;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Michel Croteau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

D'accorder un montant de 100,00 \$ pour l'activité, relais pour la vie, que la municipalité de Saint-Maurice organise le 28 mai prochain.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

7.8 CORRESPONDANCES

7.8.a) RISTOURNE - LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

7.8.b) ATTESTATION DU BON ÉTAT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET DES CONDUITES D'EAUX USÉES

7.8.c) JUGEMENT - DIVISION DES PETITES CRÉANCES - RENÉ GRAVEL C. MUNICIPALITÉ ST-PROSPER-DE-CHAMPLAIN

La conseillère, Madame Andrée Perron, mentionne qu'elle se retire de la table du conseil pendant la discussion de ce point.

7.8.d) LETTRE À ME GHISLAIN LAVIGNE, AVOCAT - PROCESSUS DE MÉDIATION ENTRE MUNICIPALITÉ ST-PROSPER-DE-CHAMPLAIN ET MADAME ANDRÉE PERRON

La conseillère, Madame Andrée Perron, mentionne qu'elle se retire de la table du conseil pendant la discussion de ce point.

7.9 PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES AUX SUJETS DE LA SÉANCE

7.10 PÉRIODE DE QUESTIONS DIVERSES

2016-02-23

7.11 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Chantal Dansereau et résolu à l'unanimité des voix des conseillers :

De clore la séance à 21 h 20.

Vote demandé par Michel Grosleau

Adoptée

En signant ce procès-verbal, le maire atteste qu'il est réputé avoir signé toutes les résolutions de ce procès-verbal.

Michel Grosleau
Maire

Francine Masse
Directrice générale et
secrétaire-trésorière